

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Smart Good Things Holding SA

Société Anonyme
Au capital de 1 258 404 €
59 avenue Marceau
75116 Paris

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de commissariat aux comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile-de-France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre
29 rue du Pont
92200 Neuilly-Sur-Seine

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Smart Good Things Holding SA

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de la société **Smart Good Things Holding SA**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Smart Good Things Holding SA** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3 de l'annexe aux comptes annuels faisant état de l'incidence des événements survenus postérieurement à la clôture.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Au 31 décembre 2023, votre société a comptabilisé des dépréciations significatives sur les actifs financiers (titres de participation et comptes courants) et les créances d'exploitation (encours de production de services et créances clients). Ces dépréciations, qui s'élèvent au total à 56 422 K€, ont eu une incidence significative sur les comptes annuels de cet exercice. Les modalités d'estimation de ces dépréciations sont décrites dans les notes 2.1 « Cadre général », 2.2 « Titres de participation », 2.3 « Encours de production de services » et 2.4 « Créances » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons vérifié le caractère approprié des règles et principes comptables suivis et des informations fournies dans les notes susvisées. Nous avons également apprécié les modalités d'estimations retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 3 juin 2024

Le Commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Pascal Leclerc
Associé

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	11		11	11
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	13 579	55	13 524	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	303 270	253 270	50 000	119 750
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				50
Prêts				100 000
Autres immobilisations financières	50 000		50 000	
TOTAL (I)	366 860	253 325	113 535	219 811
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	15 444 100	15 444 100		
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	29 029 799	24 059 677	4 970 122	28 318 138
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel	97 527		97 527	
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	573 115		573 115	4 898 554
. Autres	17 688 548	16 664 982	1 023 566	11 078 565
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 920 646		1 920 646	187 121
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Charges constatées d'avance	3 000		3 000	3 495 786
TOTAL (II)	64 756 735	56 168 759	8 587 976	47 978 164
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	58 086		58 086	116 173
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	65 181 681	56 422 084	8 759 597	48 314 148

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 258 404)	1 258 404	1 192 479
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	50 298 055	31 393 712
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 294 837	-166 680
Résultat de l'exercice	-60 268 693	-1 128 157
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	-10 007 070	31 291 354
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles	4 735 981	917 261
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	7 119 948	4 310 781
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 572 376	3 880 902
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	44 886	111 626
. Organismes sociaux	71 363	71 586
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 482 213	4 722 371
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 154	6 103
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	734 746	806 800
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		2 195 365
TOTAL (IV)	18 766 667	17 022 794
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	8 759 597	48 314 148

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
	France	Exportations	Total
Ventes de marchandises	13 944 585		13 944 585
Production vendue biens			
Production vendue services	-1 615 270		-1 615 270
Chiffres d'affaires Nets	12 329 315		12 329 315
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			
Autres produits			2
Total des produits d'exploitation (I)			2 161
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			13 944 629
Variation de stock (marchandises)			-15 444 100
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			
Autres achats et charges externes			16 587 942
Impôts, taxes et versements assimilés			13 415
Salaires et traitements			1 147 021
Charges sociales			456 481
Dotations aux amortissements sur immobilisations			58 141
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			39 487 691
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges			1 908
Total des charges d'exploitation (II)			56 253 129
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-43 923 812
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers de participations			107 616
Produits des autres valeurs mobilières et créances			
Autres intérêts et produits assimilés			771 879
Reprises sur provisions et transferts de charges			100 000
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			
Total des produits financiers (V)			871 879
Dotations financières aux amortissements et provisions			16 742 771
Intérêts et charges assimilées			471 804
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières (VI)			17 214 576
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-16 342 696
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-60 266 508

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	20 000	116
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	20 000	116
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	435	242
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	21 750	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	22 185	242
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 185	-126
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des Produits (I+III+V+VII)	13 221 196	21 524 383
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	73 489 889	22 652 540
RESULTAT NET	-60 268 693	-1 128 157
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ET FAITS SIGNIFICATIFS****1.1. Activité de la société**

Hormis les activités de portefeuille liées à son statut de société holding, la société SMART GOOD THINGS HOLDING (« SGTH », « la Société ») assure la direction et la coordination des activités opérationnelles de l'ensemble de ses filiales, et apporte à celles-ci diverses prestations d'assistance qui leur sont facturées, en particulier en matière juridique, financière et fiscale. La Société est également amenée à signer des contrats cadres pour le compte de ses filiales.

1.2. Faits significatifs de l'exercice**❖ Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital, résultantes d'opérations réalisées en 2023**

En 2023, SGTH a procédé à l'émission des valeurs mobilières suivantes :

- Le 2 janvier 2023, émission de 43 804 bons de souscription d'actions (BSA 2023), réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice des sociétés K-MARO CAPITAL SARL et REMCO SARL, pour un prix d'émission de 9,60 € chacun, soit un montant total de souscription de 420 518,40 €.
- Le 28 février 2023, émission de 40 000 obligations convertibles en actions (OCA 2023) d'une valeur nominale de 100 € chacune, en une ou plusieurs fois, réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice de Monsieur Joseph Bohbot, Monsieur Serge Bueno, Monsieur William Anthony Parker, la société Pignela Capital SA et la société SC Molis.
- Le 8 novembre 2023, émission de 70 000 obligations à bons de souscription d'actions (OBSA 2023) d'une valeur nominale de 100 €. Ces obligations n'ont pas été souscrites au cours de l'exercice 2023.

❖ Conclusion d'un partenariat avec le groupe Casino

Par un accord commercial conclu le 29 mars 2023, SGTH a conclu un partenariat avec le groupe Casino s'articulant autour de deux axes :

- Le développement et l'exploitation de parapharmacies, ainsi que l'installation de "shops-in-shops" dédiés aux produits alimentaires et non alimentaires innovants, au sein des hypermarchés et supermarchés Casino.
- la possibilité d'un développement à l'international, sur le territoire nord-américain.

Dans le cadre de cet accord, il a été convenu que la participation de la société Distribution Casino France dans le capital social de la société SGTH augmenterait de 4,7 %. Cette participation supplémentaire a été réalisée par l'émission de 65 925 actions ordinaires nouvelles, intégralement libérées par une compensation de créances.

❖ Transfert du siège social de la société :

Anciennement domiciliée au 4 rue Bernard Palissy à Puteaux (92800), SGTH a transféré son siège social au 59 avenue Marceau à Paris (75116) depuis le 15 mai 2023.

❖ Résiliation de la vente de cartes Casino

Compte tenu de la conjoncture économique difficile, les sociétés Smart Good Bevtch et Smart Good Connect n'ont pas été en mesure de vendre l'intégralité des cartes C-Max qui leur avaient été cédées par SGTH fin 2022. En conséquence, cette dernière a consenti fin novembre 2023 une résiliation des ventes à hauteur des invendus pour un montant de 17 497 K€.

❖ Acquisitions et cessions de titres de participations

Au cours de l'exercice 2023, SGTH a acquis les participations suivantes :

- 100% du capital de la SAS Smart Good Care (SGC) pour un montant de 50 K€ (société de commerce de produits parapharmaceutiques)
- 100% du capital de la SAS Smart Good Discovery (SGD) pour un montant de 50 K€ (société commercialisant des produits de startups innovantes et généreuses dans les shops-in-shops).
- 100% du capital de la SAS Salva (ex Smart Good Retraite) pour un montant de 50 K€ (société de distribution d'e-cartes prépayées facilitant l'épargne longue au moyen de gratification commerciale).
- 100% du capital de la SAS Smart Good Account (ex Smart Great Sport) pour un montant de 20 K€ (cédée à la société Salva au cours de l'exercice), ayant pour activité la détention des sommes destinées aux bénéficiaires du dispositif de gratification commerciale mis en place par la société Salva et le paiement de ces derniers.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2023, SGTH a cédé les titres Smart Good Chez Vous à la société Smart Good Bevtch en date du 27 septembre 2023 pour un montant de 0,2 €.

❖ Obtention de nouveaux financements

Dans le cadre de conventions de compte courant conclus le 20 mars 2023, SGTH a reçu des avances de trésorerie à hauteur de 1 200 K€, dont 600 K€ de la part de sa société mère, la société israélienne The Home Bar Bevtch LTD, et 600 K€ de la part d'un actionnaire, la société SAS Molis. Ces deux avances, rémunérées au taux d'intérêt unique de 5%, ont été remboursées intégralement au mois de septembre 2023.

Le 8 novembre 2023, le Conseil d'administration de la société a autorisé, sur délégation de l'assemblée générale, un emprunt obligataire d'un montant de 7 000 K€ par émission de 70 000 obligations à bons de souscription d'actions (OBSA) d'une valeur nominale de 100 €. Les fonds reçus au titre de cet emprunt ont été maintenus en comptes courants d'actionnaires, les OBSA n'ayant pas été souscrites au 31 décembre 2023.

Au cours de l'exercice 2023, SGTH a mis en place des conventions de trésorerie avec ses filiales SGD, SGC et Salva.

❖ Division de la valeur nominale des actions

Sur délégation de l'Assemblée Générale Mixte du 7 novembre 2023, le Conseil d'administration a décidé, en date du 14 novembre 2023, de diviser la valeur nominale de l'action SGTH par 20 afin de la ramener d'1 € à 0,05 € par action. La livraison effective des actions nouvelles est intervenue le 16 novembre 2023. Le capital social se trouve ainsi composé de 25 168 080 actions ordinaires de 0,05 € chacune.

1.3. Evènements postérieurs à la clôture

❖ Conclusion d'un accord avec Distribution Casino France (« DCF ») en vue de mettre fin à leur partenariat et permettre la sortie de DCF du capital de la Société

Le 22 avril 2024, DCF et la société ont signé un accord transactionnel mettant fin aux partenariats antérieurement conclus entre elles les 23 décembre 2022 et 29 mars 2023. Le dénouement de ces partenariats s'accompagne de :

- la résiliation de l'ensemble des contrats commerciaux qui avaient été conclus entre DCF et la société ou ses filiales, dont Smart Good Bevtech (SGB),
- la cession de la totalité du stock de produits de parapharmacie et de la générosité par SGTH pour le compte de ses Filiales pour un montant forfaitaire de 2 M€ (hors taxes).

Cet accord prévoit également la sortie du capital de DCF qui détient 3 703 440 actions de, soit 14,71% du capital social, à l'issue d'une réduction de capital motivée par des pertes selon un calendrier et des modalités détaillées qui restent à convenir et sous condition suspensive de son autorisation par l'assemblée générale extraordinaire de la société (« AGE ») étant précisé que SGTH devra obtenir l'autorisation de l'AGE avant le 31 juillet 2024 et réaliser la réduction de capital au plus tard le 15 août 2024.

❖ Renégociation de l'échéance de remboursement des OCA 2023

En mars 2024, des souscripteurs d'OCA détenant une créance en capital de 3 M€ venant à échéance en mars 2024, ont accepté de consentir une franchise de remboursement en capital et intérêts pour une durée de 12 mois (dette de 2 M€) et de 24 mois (dette de 1 M€).

❖ Cession de la société filiale Salva

Le 17 mai 2024, la totalité du capital et des droits de vote de Salva a été cédée au groupe mutualiste Garance, spécialiste de l'épargne et de la retraite, pour un montant de 50 M€ augmenté d'un complément de prix sur dix ans, étant précisé que SGTH détenait 66% du capital et des droits de vote à cette date.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Cadre général

❖ Référentiel comptable

Le bilan et le compte de résultat de SGTH sont établis conformément aux dispositions légales françaises, en particulier les Règlements 2014-03 et 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

❖ Hypothèses et estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction de procéder à des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. La Direction revoit régulièrement ces estimations et hypothèses, qui intègrent les conditions économiques prévalant à la clôture et les informations disponibles à la date de préparation des états financiers, en s'appuyant sur l'expérience et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est donc possible que les résultats réels puissent différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. Les jugements exercés par la Direction ayant un impact significatif sur les états financiers concernant principalement l'évaluation des titres de participation et des créances liées aux participations.

❖ Continuité de l'exploitation

Les comptes ont été arrêtés sur la base du principe de continuité de l'exploitation. Ce principe est supporté par des prévisions de trésorerie sur 12 mois, reposant sur les perspectives de développement du Groupe. La Société bénéficie par ailleurs du soutien financier de son principal actionnaire de référence pour une durée minimale de 12 mois.

2.2. Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition (hors frais accessoires). Lorsque leur valeur d'inventaire à la date de clôture est inférieure à la valeur comptabilisée, une dépréciation est enregistrée, du montant de cette différence. La valeur d'inventaire est déterminée par référence à leur valeur d'utilité, laquelle est fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels, des valeurs indicatives de transactions sur le capital ou sur les quotes-parts de situation nette de ces entités. Lorsque la valeur d'inventaire de la participation est négative, une provision pour dépréciation des créances rattachées (y compris les créances d'exploitation) est enregistrée, à due concurrence, en complément de la dépréciation des titres, et également, le cas échéant, une provision pour risque au-delà.

La valeur nette comptable des titres de participation des filiales suivantes a été ramenée à zéro suite à l'accord de fin de partenariat signé le 22 avril 2024 entre SGTH et le groupe Casino : Smart Good Connect, Smart Good Upcycling, Smart Good Care et Smart Good Discovery.

Les sociétés Maxi Délice et Smart Good Production sont en cours de liquidation. Les titres de participation relatifs à ces sociétés ainsi que les actifs détenus par SGTH (créances clients et comptes courants) ont été intégralement dépréciés.

Par ailleurs, par jugement en date du 21 février 2024, le Tribunal de commerce de Paris a ouvert au bénéfice de la société Smart Good Bevtech une procédure de redressement judiciaire avec une période d'observation initiale de 6 mois. Les titres de participation de cette dernière ont été intégralement dépréciés.

Au titre de l'exercice 2023, une dotation pour dépréciation financière de 218 K€ a été comptabilisé.

2.3. Encours de production de services

Ce compte correspond au stock des cartes C-Max ayant fait l'objet d'acquisition lors du partenariat avec DCF en décembre 2022. Ce stock, repris par SGTH suite à la résiliation des ventes réalisées aux filiales en décembre 2022, est valorisé au coût d'acquisition historique et a été intégralement déprécié suite à l'arrêt de cette offre par Casino. Il en résulte la comptabilisation d'une dotation pour dépréciation d'exploitation de 15 444 K€.

2.4. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à cette dernière, une dépréciation est enregistrée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire des créances intragroupe est appréciée globalement avec celle des titres de participation selon les règles définies ci-avant.

Les créances clients et comptes courants détenus par la Société sur les sociétés Smart Good Bevtech, Smart Good Connect, Smart Good Upcycling, Smart Good Care et Smart Good Discovery ont été intégralement dépréciées en lien avec les motifs de dépréciation des titres de participation y afférant, exprimés ci-dessus.

Il en résulte de ce qui précède la comptabilisation d'une dotation pour dépréciation d'exploitation de 24 044 K€ au titre des créances clients et d'une dotation pour dépréciation financière de 16 525 K€ au titre des comptes courants.

2.5. Charges à répartir

Les charges à répartir correspondent aux frais d'émission des emprunts obligataires. Elles sont amorties sur la durée des emprunts, à savoir 3 ans.

2.6. Comptes de régularisation

Suite à conclusion de l'accord de fin de partenariat conclu entre SGTH et Casino le 22 avril 2024, aucun effet n'étant attendu sur l'exercice 2024, ont été extournés :

- les charges constatées d'avance portant sur les prestations facturées mais non encore fournies dans le cadre du partenariat stratégique mis en place en décembre 2022 avec le groupe Casino,
- les produits constatés d'avance portant sur la refacturation aux filiales opérationnelles des prestations facturées mais non encore fournies par DCF dans le cadre du partenariat mis en place en décembre 2022.

2.7. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend :

- La refacturation aux filiales de prestations de services et de coûts facturés à SGTH dans le cadre de son statut de cocontractant aux côtés de ses filiales dans certains contrats.
- Les flux de marchandises liés à l'activité parapharmacie : SGTH intervient en qualité d'intermédiaire en tant que commissionnaire à la vente et à l'achat pour le compte de DCF et de ses filiales Smart Good Connect et Smart Good Care. A ce titre, les ventes et les achats réalisés par les parapharmacies sont comptabilisés à la fois en ventes de marchandises et en achats de marchandises dans les comptes de SGTH.
- La résiliation des ventes C-Max réalisées en 2022 (cf. ci-après).

Le chiffre d'affaires lié aux prestations de services réalisées au profit des clients est reconnu à l'issue de l'exécution de l'obligation génératrice de profits. La reconnaissance du chiffre d'affaires liée à la vente de marchandises est effectuée sur la base des conditions de transfert de propriété (reconnu dès lors que les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client).

Les prestations de services s'établissent à un montant négatif de (1 615) K€ en raison de la résiliation en novembre 2023 à hauteur de (17 497) K€ des ventes de cartes C-Max (prestations de services) réalisée fin 2022 avec les sociétés Smart Good Things (devenue Smart Good Bevtech) et Smart Good Alliance (devenue Smart Good Connect).

3. AUTRES INFORMATIONS

3.1. Engagements hors bilan

❖ Engagements sociaux

Les engagements sociaux, notamment ceux relatifs aux indemnités de départ à la retraite, ne sont pas significatifs.

❖ Engagements donnés

A défaut de réalisation de la réduction de capital visé au paragraphe 1.3 Evénements postérieurs à la clôture, SGTH s'est engagée à acquérir ou faire acquérir les 3 703 440 actions détenues par DCF afin de permettre sa sortie intégrale du capital de la société prévue par l'accord transactionnel du 22 avril 2024.

❖ Engagements reçus

La société bénéficie du soutien opérationnel et financier de son actionnaire principal, la société The Home Bar Bevtech Ltd, pour une durée minimale allant jusqu'au 20 avril 2025.

3.2. Consolidation

SGTH n'est pas soumise à l'obligation d'établissement de comptes consolidés. Les comptes de la société ne sont pas non plus intégrés dans un autre ensemble consolidé.

3.3. Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération brute globale des mandataires sociaux, pour l'exercice 2023, s'élève à 434 K€.

4. INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES

Conformément à l'article 832-16, sont présentées ci-dessous la liste des transactions non conclues aux conditions normales du marché et effectuées entre la société et ses principaux actionnaires, les membres de ses organes d'administration :

Nature des relations avec les parties liées	Parties liées
Accord transactionnel	DISTRIBUTION CASINO FRANCE
Cession de créance	THE HOME BAR BEVTECH LTD
Conventions de comptes courants	THE HOME BAR BEVTECH LTD MAXIDELICE SMART GOOD PRODUCTION VIBERATION INTERNATIONALE COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION PIGNELA CAPITAL SA
Refacturation de frais divers	VIBERATION INTERNATIONAL
Mandat de gestion	DISTRIBUTION CASINO FRANCE
Contrat de souscription relatif à un emprunt obligataire	PIGNELA CAPITAL SA VIBERATION INTERNATIONAL
Modification des termes de l'emprunt obligataire	Serge et Béatrice Bueno William Anthony Parker PIGNELA CAPITAL SA
Avenant à un contrat de partenariat	ASVEL BASKET LYON ASVEL FEMININ
Protocole d'investissement	Serge Bueno Béatrice Bueno Joseph Bohbot, William Anthony Parker PIGNELA CAPITAL SA

5. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	11		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			13 579
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			13 579
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	155 020		150 000
Autres titres immobilisés	50		
Prêts et autres immobilisations financières	200 000		50 000
TOTAL	355 070		200 000
TOTAL GENERAL	355 081		213 579

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			11	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			13 579	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			13 579	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		1 750	303 270	
Autres titres immobilisés		50		
Prêts et autres immobilisations financières		200 000	50 000	
TOTAL		201 800	353 270	
TOTAL GENERAL		201 800	366 860	

5.2. Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		55		55
Emballages récupérables et divers				
TOTAL		55		55
TOTAL GENERAL		55		55

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	55				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	55				
TOTAL GENERAL	55				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement obligations	116 173		58 086	58 086

5.3. Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	35 270 100 000 16 087 140 210	218 000 15 444 100 24 043 590 16 524 771	100 000	253 270 15 444 100 24 059 677 16 664 982
TOTAL Dépréciations	291 567	56 230 461	100 000	56 422 029
TOTAL GENERAL	291 567	56 230 461	100 000	56 422 029
Dont dotations / reprises d'exploitation		39 487 690	-	
Dont dotations / reprises financières		16 742 771	100 000	

5.4. Etat des échéances des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	50 000		50 000
Clients douteux ou litigieux	26 317 018	26 317 018	
Autres créances clients	2 712 781	2 712 781	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	97 527	97 527	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	573 115	573 115	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	2 063	2 063	
Groupe et associés	16 946 944	16 946 944	
Débiteurs divers	739 541	739 541	
Charges constatées d'avance	3 000	3 000	
TOTAL GENERAL	47 441 989	47 391 989	50 000
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice	200 000		
Prêts et avances consentis aux associés			

Le prêt de 200 K€ consenti à la société SN Deal en 2022 a fait l'objet d'une cession de créances au bénéfice de la société The Home Bar Bevtech en date du 28 mars 2023.

5.5. Etat des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	4 735 981	4 735 981		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 572 376	1 572 376		
Personnel et comptes rattachés	44 886	44 886		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 363	71 363		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	4 482 213	4 482 213		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	5 154	5 154		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	7 119 948	7 119 948		
Autres dettes	734 746	734 746		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	18 766 667	18 766 667		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	431 280			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Le poste Emprunts obligataires convertibles se compose :

- Du solde de l'emprunt obligataire convertible en actions souscrit en 2021 par les sociétés Encore Issuance et Asset Segregated à hauteur de 1 300 K€ (1000 obligations d'une valeur nominale de 1 300 €). Ces OCA sont rémunérées au taux de 12%. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 486 K€ au 31 décembre 2023.
- De l'emprunt obligataire convertible en actions (OCA 2023) souscrit en février 2023 à hauteur de 4 000 K€ (40 000 obligations d'une valeur nominale de 100 €) par des actionnaires (cf. § 1.2). Ces OCA sont rémunérées au taux de 7,5%. En mars 2024, des souscripteurs d'OCA détenant une créance en capital de 3 M€ venant à échéance en mars 2024, ont accepté de consentir une franchise de remboursement en capital et intérêts pour une durée de 12 mois (dette de 2 M€) et de 24 mois (dette de 1 M€). Un remboursement en nominal de 1 000 K€ est intervenu le 16 mai 2024. Les intérêts courants s'élèvent à 250 K€ au 31 décembre 2023.

Le poste Groupe et Associés se compose notamment d'avances en comptes courants reçues dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire à bons de souscription d'actions (OBSA) en novembre 2023. Les OBSA n'ayant pas été souscrites, les fonds ont été maintenus en comptes courants d'actionnaires pour un montant de 7 000 K€. Le solde de ces avances en comptes courants sera remboursable au plus tard dans les 45 jours suivant la date de cession effective de la participation détenue par SGTH dans la société Salva. Ces comptes courants ont porté intérêts à un taux annuel de 8,00%.

5.6. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan*(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)*

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		303 270	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		29 029 799	
Autres créances	101 530	16 654 502	
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles	4 000 000		
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	7 073 808	46 140	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248 521		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	732 996		
Produits de participation			
Autres produits financiers		771 879	
Charges financières	134 948		

5.7. Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	2 335 651
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	741 603
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	3 077 254

5.8. Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	250 000
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	73 808
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	666 600
Dettes fiscales et sociales	65 017
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	1 055 425

5.9. Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 000	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 000	

5.10. Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts	58 086	
Charges à étaler		
TOTAL	58 086	

5.11. Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 192 479	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	65 925	1,00
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	25 168 080	0,05

5.12. Variation des capitaux propres

Libellé	Capital social	Primes liées au capital	Bons de souscription d'actions	Réserves	Report à nouveau	Résultat net	Capitaux propres
31 décembre 2022	1 192 479	31 393 312	400	0	(166 680)	(1 128 157)	31 291 354
Affectation du résultat N-1					(1 128 157)	1 128 157	0
Distributions de dividendes							0
Variation de capital en numéraire et souscription	65 925	17 733 825	1 170 518				18 970 268
Résultat net de l'exercice						(60 268 693)	(60 268 693)
31 décembre 2023	1 258 404	49 127 137	1 170 918	0	(1 294 837)	(60 268 693)	(10 007 071)

Les capitaux propres de l'exercice 2023 ont été corrigés à hauteur de 750 K€ par la comptabilisation de bons de souscription d'actions (BSA) émis en juillet 2022 au profit de la société Infinity Nine Promotion. Ces BSA ont été souscrits par compensation avec une créance détenue à l'égard de la société.

5.13. Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	58 740
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	58 740

5.14. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	8,59	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	8,59	

5.15. Tableau des filiales et participations*(Montants en K€)*

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenue	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	CA du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
----------------------------	----------------	------------------------------	-------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	--	-------------------------------------	-----------------------------	-----------------------------------

Filiales (plus de 50% du capital détenu)

Smart Good Upcycling	1	(7)	100%	1	0	76	Néant	4	(117)
Smart Good Bevttech (1)	67	(3 910)	100%	67	0	15 310	Néant	3 136	(6 785)
Smart Good Connect	50	(335)	100%	50	0	0	Néant	281	(3 138)
Smart Good Care	50	0	100%	50	0	847	Néant	4 661	(8 137)
Smart Good Discovery	50	0	100%	50	0	269	Néant	92	(3 618)
Salva (2)	50	n.a.	100%	50	50	180	Néant	n.a.	n.a.

Filiales (plus de 50% du capital détenu)

Maxi Délice (1)	21	n.d.	50%	11	0	140	Néant	n.d.	n.d.
Smart Good Product (1)	50	n.d.	49%	24	0	20	Néant	n.d.	n.d.

Aucun dividende n'a été distribué par les filiales au cours de l'exercice.

- (1) Les comptes annuels des entités n'ont pas encore été arrêtés. Les données de Smart Good Bevttech (société en RJ) correspondent aux données de l'exercice 2022. Les sociétés Maxi Délice et Smart Good Production sont en liquidation judiciaire.
- (2) La société Salva clôture ses premiers comptes annuels le 31 décembre 2024. Aux termes d'un Term Sheet d'investissement du 26 janvier 2024, la société Salva a procédé à une augmentation de capital en date du 18 avril 2024. Dans ce cadre, la participation de SGTH a été ramenée à 66% du capital de sa filiale.